



# Brèves Municipales n°1

## Le Mot du Maire

En plus du printemps, cette fin de mois de mars a vu l'arrivée d'une nouvelle équipe municipale. Je tenais à remercier les bougarbésiens et bougarbésiennes qui sont venus nombreux voter le 23 mars dernier afin de montrer l'intérêt qu'ils portent à la vie de leur village, en nous accordant leur confiance.

Je voudrais aussi remercier mes colistiers, pour leur implication dans notre campagne électorale et pour la confiance qu'ils m'ont témoignée.

Je serai le Maire de tous les habitants, mais c'est tous ensemble avec notre équipe que nous allons agir.

Nous avons conscience de la somme de travail qui nous attend.

Durant ces trois mois, l'équipe Municipale s'est mise au travail avec ardeur et passion: prise de connaissance des dossiers en cours, création des commissions d'élus, programmation et contrôle des travaux à exécuter, mise en place des nouveaux rythmes scolaires... Ensemble, avec l'appui de notre personnel communal, nous déploierons nos efforts pour que notre service public de proximité profite à l'ensemble des citoyens de Bougarber.

Et parce que gérer sa commune c'est aussi penser à la vie quotidienne de ses administrés, nous avons le projet de faire évoluer le site Internet de la ville vers plus d'interactivité et pour qu'il puisse devenir un rendez-vous régulier sur l'actualité et les projets de la commune. Dès la rentrée, vous trouverez toutes les informations sur la vie de notre commune et de nombreux conseils pratiques pour la réalisation de vos démarches administratives. En cette phase de lancement, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques !

*Bien à vous,*

Mme le Maire  
Corinne HAU

## Un nouveau site Internet

Cet outil de communication désormais incontournable vous permettra de découvrir les projets et les réalisations communales, les actions entreprises ou à venir, mais aussi bon nombre d'informations pratiques pour faciliter vos démarches administratives. A vos clics dès la rentrée !

[www.Bougarber.fr](http://www.Bougarber.fr)

## Les horaires d'été de la Mairie :

Le lundi de 14h00 à 18h00

Le mardi de 14h00 à 18h00

Le vendredi de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00

## Plan canicule 2014

La plate-forme téléphonique "canicule info service" vient d'ouvrir. Elle est accessible au 0800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe) du lundi au samedi de 8h à 20h. En cas de canicule, quelles sont les recommandations ?

Ce qu'il faut savoir :

- protéger son habitation avant et pendant la vague de chaleur

(isolation thermique des murs, volets extérieurs et stores utilisables, ventilateurs et climatiseurs en état, pains de glace et sacs de glaçons à proximité...)

- se protéger

(ports d'habits amples, légers et clairs, utilisation de ventilateurs et de brumisateurs,

prise répétée de douches fraîches, repos pendant les heures les plus chaudes,

hydratation régulière, fruits et légumes crus de préférence, activité physique limitée...)

Si besoin les numéros d'urgence à contacter :

Le 15 (SAMU)

Le 18 (Les Pompiers)

Le 112 (numéro d'urgence)

## Changement du mode de collecte sélective

Les caissettes jaunes vont être remplacées par des bacs roulants à couvercles jaunes, distribués à tous les usagers du service (d'octobre à novembre). Il seront collectés une semaine sur deux.

Les caissettes vertes ne seront plus collectées en porte à porte. De nouvelles colonnes à verre insonorisées vont être installées, et seront à votre disposition pour collecter votre verre usager qui ne sera plus collecté en porte à porte.

## Opération tranquillité vacances

Ce dispositif gratuit permet une surveillance aléatoire mais fréquente aux abords de votre domicile afin de dissuader les cambrioleurs. Il vous est demandé lors de votre inscription d'indiquer votre adresse, vos dates de vacances et les numéros de téléphone auxquels vous pouvez être joints. Pour bénéficier de ce service, il vous suffit de vous faire connaître auprès de la gendarmerie.

## Fermeture au public de la gendarmerie de Lescar

Implantée en zone police, la brigade de gendarmerie de Lescar fermera son accueil à compter du 1<sup>er</sup> septembre. C'est la brigade de Serres-Castet qui prendra le relais.

Il existe toutefois la préplainte en ligne ([www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr](http://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr)) qui permet de prendre rendez-vous au commissariat.

Gendarmerie de Serres-Castet, rue Lardas, 05 59 33 52 20.

Ouverte tous les jours de 8h à 12h et de 14h à 19h ainsi que les dimanches et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h.